

Son Excellence le Président Mohamed Ould Abdel Aziz
République islamique de Mauritanie
Ministère du Secrétariat général à la présidence
Nouakchott, Mauritanie

Paris, le 21 juin 2019

Objet : Appel à la libération immédiate de Mohamed Cheikh Ould Mkhaitir

Votre Excellence,

Au nom des organisations non gouvernementales soussignées, nous vous exhortons à assurer la libération immédiate de Mohamed Cheikh Ould Mkhaitir, qui est toujours en détention alors qu'une cour d'appel a ordonné sa libération il y a plus d'un an et demi. Sa famille et ses avocats rapportent que sa santé a beaucoup souffert de son incarcération et continue de se détériorer.

En janvier 2014, les autorités ont arrêté Mkhaitir plusieurs jours après sa publication d'un article sur Internet dénonçant ce qu'il considérait comme une instrumentalisation de la religion visant à justifier la discrimination de caste existant en Mauritanie.

En décembre 2014, après un an de détention provisoire, un tribunal de première instance de Nouadhibou l'a condamné à mort pour apostasie et insulte au prophète Mohammed. Pourtant, en 2016, la Cour d'appel de Nouadhibou a préféré qualifier son infraction de « *mécréance* ». En novembre 2017, alors que Mkhaitir était toujours détenu, ce tribunal a réduit sa peine à une amende et deux ans d'emprisonnement, qu'il avait déjà effectués.

Mais au lieu de le libérer, les autorités ont transféré Mkhaitir en isolement dans un lieu tenu secret. Ses avocats se sont vu refuser l'autorisation de lui rendre visite. D'après sa famille, il souffre de douleurs physiques et d'un traumatisme psychologique, mais aussi de glaucome, ce qui pourrait lui coûter la vue si les autorités continuaient à lui refuser l'accès à des soins médicaux appropriés.

Mkhaitir a pu recevoir des visites à de très rares occasions. D'après les dernières informations dont nous disposons, il n'a aucune interaction avec autrui, à part les gardiens et les visiteurs occasionnels.

Dans très peu de temps, les Mauritaniens éliront un nouveau président. Les poursuites judiciaires contre Mkhaitir, alors qu'il n'avait fait qu'exercer sa liberté d'expression, ainsi que sa détention illégale prolongée, entachent le legs de votre présidence. À l'heure actuelle, il reste en votre pouvoir de veiller à ce que Mkhaitir soit libéré. Vous adresseriez ainsi un message en faveur du respect des droits humains et de l'état de droit.

.../...

Nous vous appelons respectueusement à prendre les mesures immédiates assurant que Mkhaitir soit libéré et veillant à sa sécurité et à son bien-être après sa libération.

Nous serions heureux de recevoir tout commentaire de votre part sur cette lettre et sur toute autre question portant sur les droits humains et l'état de droit en Mauritanie.

Veillez agréer, Votre Excellence, nos respectueuses salutations,

1. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
2. Amnesty International
3. Anti-Slavery International
4. Comité pour la protection des journalistes (CPJ)
5. Ensemble contre la peine de mort (ECPM)
6. FIDH dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme
7. Freedom Now
8. Human Rights Watch
9. Minority Rights Group
10. OMCT dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme
11. PEN America
12. Reporters sans frontières